

Au jardin des liturgies romaines

# 22/ La procession de l'évangélaire

**D**ès les temps les plus anciens, toutes les liturgies ont voulu rehausser la solennité de la lecture de l'Évangile par une procession préalable de l'évangélaire. Une étude comparée de tous les rituels orientaux et occidentaux laisse rapidement percevoir une étroite parenté et autorise à conclure à une origine commune au sein d'un tronc liturgique primordial. Il en résulte que l'analyse des liturgies orientales aide à éclairer le sens profond de la ritualité romaine et à déceler les divergences postérieurement intervenues.

Dans la liturgie de saint Jean Chrysostome, les rites de la « Petite Entrée » sont déjà significatifs. Debout à l'autel, le célébrant s'incline pour réciter avant l'Évangile une prière préliminaire où il demande à Dieu d'ouvrir l'esprit des fidèles à l'intelligence du message évangélique. Le diacre demande au célébrant sa bénédiction, trace avec lui un signe de croix puis encense, tout autour de l'autel, le sanctuaire, les icônes, les fidèles et le prêtre. Ce dernier confie alors l'évangélaire au diacre pour la lecture. Précédé du thuriféraire et de deux céroféraires, le diacre élève alors l'évangélaire au-dessus de lui et sort du sanctuaire dans la nef pour se rendre à l'ambon *par la porte latérale nord de l'iconostase*. Le célébrant se tient debout à la porte *centrale* face aux fidèles et leur dit : « *Sagesse ! Debout ! Écoutons le saint Évangile ! Paix à vous tous !* » Les fidèles répondent : « *Et à votre esprit* ». Le fait, pour le diacre, de passer dans la nef par la porte latérale gauche de l'iconostase n'est pas étranger à une vision cosmogonique de la liturgie que nous retrouverons dans les usages romains et sur laquelle je me propose de revenir dans le prochain article.

La procession de l'évangélaire présente, dans toutes les liturgies chrétiennes, des ritualités parentes au travers desquelles le Christ manifeste sa présence : l'encens dont la fumée ne s'élève que vers Dieu, figuré par l'évangélaire, la lumière des cierges qui rappelle à l'âme chrétienne que le Christ est seul à l'éclairer et à assurer son Salut, enfin le lecteur, célébrant ou diacre, qui porte au monde la Parole de Vie en tant que ministre du Christ. Face aux liturgies orientales, l'*Ordo romanus I* fixe ainsi la procession de l'évangélaire (n. 59 et 60) : deux céroféraires, deux sous-diacres dont l'un porte l'encensoir, enfin le diacre qui tient le livre sacré entre ses mains. Tous se dirigent vers l'ambon et les céroféraires s'écartent pour laisser passer le diacre. Si celui-ci passe devant des évêques, il s'incline devant eux pour recevoir leur bénédiction et leur salut : « *Dominus tecum* ». Même inclination devant les prêtres qui se trouvent sur son passage. Ceux-ci le bénissent en disant : « *Spiritus Domini super te* ». Alors que le diacre s'appête à lire, les deux sous-diacres redescendent de l'ambon et se tiennent au degré qui leur est dévolu par leur ordre, soit au premier degré.



par  
**François Pohier\***

Cela paraît être une confirmation des dispositions orientales déjà évoquées. En fait, la directive romaine, apparue sur le territoire carolingien au VIII<sup>e</sup> siècle décrit des usages désuets. Depuis deux cents ans, l'ambon a disparu des églises et, comme le souligne Jungmann, « *l'encensoir n'appartenait qu'au décor du cortège qui accompagne le livre à l'ambon mais il n'y avait pas d'encensement particulier* » (1).

La religion romane va donc avoir pour charge de rehausser la solennité du rituel romain sans s'écarter du texte émanant de la Ville éternelle : elle en a la force parce qu'elle conserve encore en mémoire le souvenir des usages fastueux des liturgies gallicanes : « *La procession du Saint Évangile s'avance avec la puissance du Christ triomphant de la mort, accompagnée du chant du Trisagion et de sept chandeliers, figure des sept dons du Saint-Esprit, se dirigeant vers le lieu de la lecture, à l'image du Christ siégeant dans le Royaume de son Père d'où provient la clameur des élus : Gloria tibi Domine* ».

Le clergé médiéval n'a pas oublié ce qu'exprimait ce vieux manuscrit du VII<sup>e</sup> siècle mais il a le tort de posséder un goût prononcé pour l'allégorie : les deux cierges représentent désormais les deux Testaments, celui de gauche l'Ancien, celui de droite le Nouveau. Les deux céroféraires précèdent le diacre, figure du Christ. L'usage romain est fixé sur deux porteurs de cierge pour rappeler que le Seigneur envoyait ses disciples prêcher deux par deux. Le thuriféraire ne figure plus à titre fictif dans le cortège. Avant la procession, l'encens est imposé et béni par le célébrant : la bonne odeur qu'il dégage est l'image de la grâce que Dieu répand dans les cœurs par son saint Évangile.

Dans le rituel parisien, le thuriféraire encense le diacre avant qu'il ne chante le texte sacré. La liturgie parisienne observe d'ailleurs d'autres usages particuliers : un portecroix précède la procession. On retrouve cette tradition dans l'ancien rite des Prémontrés et dans la liturgie dominicaine. Enfin la religion médiévale institue le coussin comme support de l'évangélaire. On constate sa présence à Cluny et dans d'autres liturgies romano-franques, celles des Prémontrés, des Dominicains et de l'antique liturgie lyonnaise. La présence du coussin fait écho à la parole du Christ : « *Mon joug est doux et mon fardeau léger* » (Mt 11, 30). La religion romane ne s'est pas contentée de ces marques de solennité rituelle. A Narbonne, lors des grandes fêtes, la procession comprend six diacres et six sous-diacres. Enfin à Liège et dans plusieurs villes d'Allemagne, l'usage est de sonner les cloches lorsque la procession s'ébranle. Simultanément, et comme partout, clergé et fidèles se lèvent.

(à suivre) ●

(1) Jungmann : *Missarum sollemnia II*, Aubier, 1957, pp. 212 et sq.  
\*Vice-président d'Una Voce.